

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 5 Janvier 2023

AIRXÔM ET PYLOTE SIGNENT UN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER ET COMMERCIALISER DES MASQUES RESPIRATOIRES ANTIMICROBIENS UNIQUES AU MONDE

1^{er} masque respiratoire capable de détruire les virus, les bactéries et les composés organiques volatils avec un effet permanent et "auto-décontaminant"



La Medtech française **AIRXÔM** et **PYLOTE**, acteur majeur de la chimie minérale industrielle, annoncent aujourd'hui, au Consumer Electronics Show (CES) 2023 de Las Vegas, la signature un partenariat pour fournir des masques respiratoires antimicrobiens à action de décontamination microbienne immédiate, stable et permanente pour prévenir de manière unique les risques liés à la transmission des microbes, grâce à l'incorporation, dans la coque extérieure et la membrane intérieure des masques AIRXÔM, de la technologie minérale antimicrobienne unique de PYLOTE sans métal et sans nanoparticules.

Ces masques respiratoires antimicrobiens constituent une réponse unique au besoin d'un grand nombre de personnes de bénéficier d'une protection virale et bactérienne efficace, ce qui représente en France :

- Environ 20% de la population qui souffre d'allergies respiratoires,
- Des millions de personnes touchées par des maladies respiratoires telles que l'asthme touchant à lui seul environ 4 millions de Français.
- Environ un million de salariés dans le secteur de la santé.

En activant les surfaces pour les rendre "auto-décontaminantes", l'efficacité de la technologie antimicrobienne de Pylote a été démontrée sur de nombreux micro-organismes :

- Bactéries gram-positives et gram-négatives (>99,999% en 24h) et bactéries résistantes.
- Virus enveloppés et non enveloppés (SRAS CoV-2 et son variant Delta >96% en 1h, grippe H1-N1, gastro-entérite, herpès et conjonctivite) ainsi que dans des situations réelles avec une fréquence de contact élevée.

De nombreux tests réalisés par des laboratoires indépendants ont permis de mesurer l'action de décontamination microbienne immédiate, stable et permanente, ainsi que la sécurité de cette technologie (normes ISO 10993 relatives aux dispositifs médicaux : non irritant, non cytotoxique).

Les deux sociétés prévoient de commencer la commercialisation internationale au cours du premier semestre 2023, après les tests finaux et l'organisation de la production. Le chiffre d'affaires

prévisionnel généré par ces masques antimicrobiens est estimé à environ 50 millions de ventes en France, en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, pour des ventes annuelles de plus de 100 000 masques dans le monde, dans les trois prochaines années.

Vincent Gaston, Président d'AIRXÔM a commenté cette annonce. " *En tant que Président d'AIRXÔM, je suis ravi d'annoncer notre partenariat avec PYLOTE. Cette collaboration permettra non seulement d'améliorer le développement de notre produit unique, mais aussi de consolider sa position en tant que premier choix pour la décontamination. La santé et la sécurité de nos utilisateurs, en particulier des professionnels de la santé qui sont en première ligne, sont de la plus haute importance pour nous. En nous associant à PYLOTE, nous sommes en mesure de garantir que notre produit répond aux normes les plus élevées en matière de décontamination, ce qui le distingue de tous les autres sur le marché.*"

Loïc Marchin, PDG de PYLOTE, a ajouté : " *Je suis extrêmement heureux de ce partenariat avec AIRXÔM qui va nous permettre de poursuivre notre stratégie de déploiement de moyens de prévention des risques de transmission dans de nouvelles applications afin de mieux protéger la santé des personnes, sans effets secondaires grâce à une technologie entièrement minérale.*"

A PROPOS D'AIRXÔM - En 2015, Matthieu Gaston et son ami Alexandre Mordvinoff, tous deux profondément affectés par l'impact de la pollution sur leur santé, notamment la lutte de Matthieu contre la mucoviscidose, se sont réunis avec la vision de créer un masque de protection qui donnerait aux gens la capacité de vivre normalement, même dans les villes les plus polluées. Tragiquement, Matthieu est décédé en 2016, mais son héritage a perduré puisque son père Vincent a repris le projet et a fondé AIRXÔM en 2019. Basée à Lyon, AIRXÔM est une société medtech dédiée au développement de solutions innovantes pour protéger les personnes des effets néfastes de la pollution atmosphérique, des virus et des bactéries. Notre objectif est de donner aux individus les moyens de vivre une vie plus saine et plus active, malgré les défis posés par ces facteurs externes.

À PROPOS DE PYLOTE - Fondé en 2009 et basé à Toulouse, PYLOTE est un acteur clé de la chimie minérale industrielle cleantech, mondialement reconnu pour son innovation de rupture durable. PYLOTE développe, produit et commercialise une solution unique de protection minérale brevetée, du processus aux applications, qui résout les problèmes rencontrés par les consommateurs en matière de sécurité, d'hygiène et de durabilité. PYLOTE propose ses solutions différenciantes sur les marchés pharmaceutique, cosmétique, alimentaire et industriel, en intégrant les étapes réglementaires, marketing et industrielles afin de générer une proposition de valeur puissante dans un délai de mise sur le marché rapide, sans aucun investissement ni changement dans le processus de fabrication actuel. Depuis 2016, l'innovation PYLOTE, qui est conforme à la réglementation américaine FDA, aux réglementations internationales en matière de cosmétiques, de produits pharmaceutiques, d'aliments et de contact alimentaire, a été primée à plusieurs reprises au niveau international, notamment le *Pharmapack Award*, le *CPhI Pharma Award*, l'Oscar de l'emballage pour les applications alimentaires, le trophée des solutions RSE et le *MakeUp in New York Tree Innovation Award*. Pour plus d'informations sur PYLOTE, consultez notre site web : www.pylote.com



CONTACTS PRESSE

AIRXÔM : Marie-Pierre Ombrédanne (+33 609 43 04 67) - mpo@Delicity.fr
Vincent Gaston (+33 777 75 0415) - vincent.gaston@airxom.eu

PYLOTE : Jean-Christophe Huertas (+33 616 99 47 05) - jhuertas@pylote.com